

pourrait lutter avantageusement avec ces pays où le lait frais a une plus grande valeur qu'ici.

Nul doute que le gouvernement de Québec n'ait étudié cette question et ne soit en état de faire connaître bientôt au public le résultat de ses études. Vous me pardonnerez Monsieur, je l'espère, d'être entré dans d'aussi longs détails sur la question du lait, du beurre et du fromage. Elle se rattache à une industrie qui fait de très grands progrès dans la Province grâce à l'encouragement énergique que le gouvernement lui donne, et aux efforts qu'il fait en cherchant à créer des débouchés nouveaux, plus avantageux que les marchés actuels.

La compagnie "Atlas" charge 20 cents par cent livre pour le beurre et la compagnie d'Halifax 60 cents par cent livres.

Je crois qu'il sera utile de donner ici quelques extraits d'une lettre de l'agent de cette compagnie, qui contient des détails importants :

TAUX DU FRET.

KINGSTON :	AUTRES PARTS DE LA JAMAÏQUE.	moins 15 p. c.
Beurre, par 100 lbs. 20 cts net	40 cts et 5 p. c. prime.	
Fromage. " " 20 "	40 " " "	

" Le fret pour Kingston, Jamaïque, peut être payé d'avance ou collecté sur livraison, mais tout le fret pour les autres ports de mer dans la Jamaïque doit être payé d'avance. Les prix ci-haut mentionnés sont ceux en force au moment où j'écris et sont sujets à être changés sans avis.

" Le fret venant du Canada peut être envoyé par n'importe quelle ligne, mais nous croyons que les lignes faisant connection avec le chemin de fer New-York Central et le chemin de fer Rivière Hudson sont les plus expéditives : nous ne sommes pas au courant de leurs prix vû que nous ne nous chargeons des marchandises qu'après livraison par les compagnies de chemin de fer.

" Nos vapeurs quittent New-York pour la Jamaïque trois fois toutes les quatre semaines, comme suit : chaque samedi alternatif et chaque quatrième vendredi ; la carte ci-incluse des départs vous donnera les dates, et aussi les renseignements sur les autres services de la compagnie à Hayti, Colombia et Costa-Rica. L'on n'exige pas de paiement pour quaiage aux consignataires sur les marchandises livrables à Kingston, Jamaïque."

Le lendemain de cette entrevue le 12 de Février, je me rendis chez les agents de la compagnie d'Halifax où j'appris qu'ils chargeaient 75 cts par baril, et que ça coûtait en sus trois pences par baril pour le quaiage, la compagnie ne possédant pas de quai.

Le 15 Mars avant mon départ de Kingston, M. Dimock m'apprit qu'à l'avenir le fret entre Halifax et Kingston serait le même que chargeait la ligne Atlas c'est-à-dire 40 cts du baril, et que ce rabais était dû à l'influence de la Société d'Horticulture et du Commissaire du Canada. MM. Reford

& Co., de Montréal, agents de la compagnie d'Halifax, à mon arrivée ici, m'ont confirmé cette nouvelle. Le fret est de 40 cts par quart sur la farine, *beurre 60 cts par 100 lbs d'Halifax à Kingston, Jamaïque*, ce qui fait encore 40 cts de plus par 100 lbs sur le beurre, depuis Halifax que depuis New-York.

Ce précieux document officiel prouve une fois de plus que je suis entièrement dans la vérité quand, ne manquant aucune occasion, je dis qu'il y a deux industries importantes à créer dans la Province de Québec ; celle du BEURRE CONSERVÉ en boîtes de ferblanc pour les colonies et celle du LAIT CONCENTRÉ.

M. Dupuis ne parle et ne pouvait parler dans son rapport que de la Jamaïque, mais cette île n'est pas la seule des Antilles et près de là encore, le Brésil et plus loin les Indes, le Japon, etc., etc., autant d'immenses débouchés, que je ne cesse d'indiquer pour le plus grand bien de l'industrie canadienne.

Alors même que je n'étais pas encore venu au Canada, j'avais compris tous les avantages qu'offrait ce pays laitier pour les deux industries que je viens de nommer et en septembre 1889, je m'en étais ouvert par correspondance à M. J. de L. Taché, secr. de la société d'industrie laitière de la Province de Québec, à qui j'avais exposé tout un plan de campagne qui malheureusement n'a pu encore être mis à exécution.

Venu depuis au Canada, je n'ai cessé de montrer les avantages de ce côté intéressant de l'industrie laitière ; notamment à la convention tenue à Sorel le 27 Novembre dernier, faisant une conférence sur l'avenir de l'industrie laitière dans la Province de Québec, j'ai dit :

" Il y a une branche importante pour l'exportation des beurres que j'avais signalée à votre honorable secrétaire, bien avant ma venue au Canada, c'est celles des beurres préparés pour les Antilles, le Brésil, l'Indo-Chine, etc. Je suis heureux d'avoir été le promoteur de cette idée et j'ai l'espoir qu'elle fera son chemin avant peu. J'ai étudié déjà cette question en France et je puis dès maintenant assurer des débouchés importants si l'on suit exactement les usages établis et si l'on fournit des produits irréprochables.—Toutefois, ne croyez pas que si je vous offre des débouchés ce soit dans un intérêt personnel ou dans celui du commerce de mon pays. Non, je suis personnellement tout-à-fait désintéressé, beaucoup d'entre vous le savent. J'avoue même presque à ma honte, qu'en agissant dans votre intérêt en cette circonstance, j'agis contre ceux de l'industrie française qui, avec le Danemark, a eu jusqu'à ce jour le monopole du beurre conservé pour les Colonies.

" Mais vous vous trouvez dans une situation tellement favorable pour les beurres d'exportation, étant sur la grande route de la Cochinchine et du Japon ; vous possédez tant de facilités pour les expéditions sur LES ANTILLES et le Brésil, que ce serait manquer à mon devoir que de ne pas